

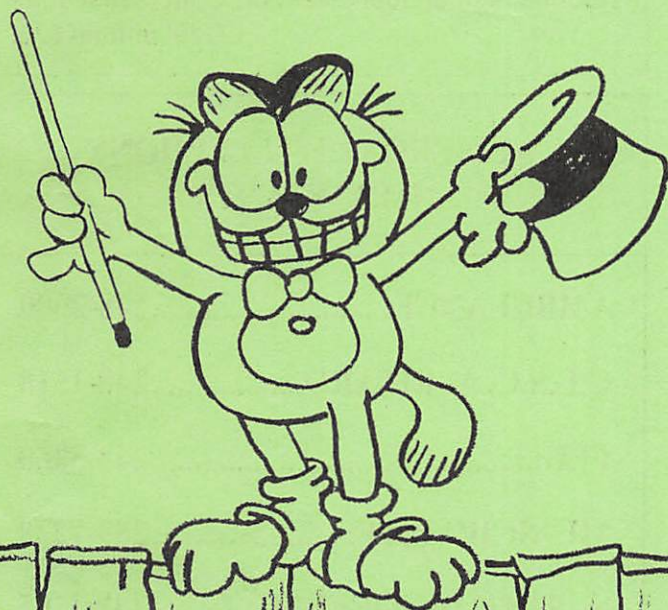
L'ECHO DE ST-FRANÇOIS

MAI 1994

SOMMAIRE

Une page du patrimoine	p.3
Comment allez-vous?	4
Comité d'embellissement	6
Recette du mois	7
Cercle de Fermières	7
Éditorial	9-11
Bibliothèque	13
Calendrier des activités	14
Souvenirs sportifs et culturels	15
Les Loisirs	18
Loisir pause-détente	20
Affaires municipales	21-28
Petites annonces	31

AUJOURD'HUI,
TOUTES LES MÈRES SONT HONORÉES,
VÉNÉRÉES ET RESPECTÉES!



DEMAIN
TOUT RENTRE DANS L'ORDRE!
BONNE FÊTE DES MÈRES

M. MARCOW



C..P. 321
St-François de Montmagny - GOR 3AO
Tél.: (418) 259-2569

Journal communautaire réalisé bénévolement.

Réjean Cloutier	Publicité	259-2569
Jocelyne Roy	Secrétaire	259-2114
	Petites Annonces	259-2114
François Létourneau	Trésorier	259-2061

Mario Marcoux	Activités sportives	
Jocelyne Noël	et socio-culturelles	259-2454
	(communiqués)	

Rosaire Simard	Distribution	259-7888
----------------	--------------	----------

Raynald Laflamme	Équipe de rédaction	259-2659
------------------	---------------------	----------

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur. Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

CONTRIBUTION	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$100.00
1/4 page	15.00	150.00
1/2 page	30.00	300.00
1 page	50.00	500.00
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3.00	25.00
ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RÉSIDENTS DE ST-FRANÇOIS		
Petite Annonce	2.00	

Impression: Imprimerie St-Raphaël Enr.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

AVIS AUX ORGANISMES

FAITES PARVENIR
VOS ARTICLES
ET
ANNONCES

AVANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Merci de votre collaboration!

P.S.: Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

**POUR L'ANNÉE 94, LE COÛT D'UN
ABONNEMENT EXTÉRIEUR EST MODIFIÉ**
Abonnement annuel extérieur: Coût mensuel \$3.
Coût annuel \$25.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

AMBULANCE:248-2000

C.L.S.C. A.-RIVARD248-1518

FEU:248-3360

MUNICIPALITÉ:259-7228

SURETÉ DU QUÉBEC:248-3705

CENTRE ANTI-POISON

DU QUÉBEC1-800-463-5060

TEL-JEUNES:1-800-263-2266

AMECQ Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

UNE PAGE DU PATRIMOINE

LES CHEMINS ET LES ROUTES À ST-FRANÇOIS DEPUIS 1722 (suite)

En 1762, les services militaires du vainqueur de la bataille des plaines d'Abraham firent un relevé détaillé de la population, des aires ensemencées et du cheptel. Ils réalisèrent aussi une carte de la région.

Sur ce dernier document on peut voir les chemins et les routes existants. Déjà, sur les deux côtés de la Rivière-du-Sud, un chemin courait jusqu'à St-Thomas. À cet endroit un passage à gué permettait de franchir la Rivière-du-Sud et le Bras St-Nicolas, assurant aux voyageurs la possibilité de poursuivre leurs voyages vers l'Est et l'Ouest.

À St-François, les deux chemins avaient été tracés tout près de la rivière parce que, au début, les demeures des colons et les bâtiments de ferme y avaient été érigés. Il y a 50 ans, on pouvait voir encore des vergers près des coteaux, signes des établissements des colons.

Mais, de plus en plus, les gens de St-François quand ils renouvelaient leurs bâtisses devenues vétustes les établissaient plus au nord et plus au sud de la rivière; le roc affleurait sur le coteau du Sud et le coteau du Nord; il était plus facile et plus sécuritaire d'y établir des fondations solides et le drainage y était presque normal. En plus, le premier chemin était tortueux et, dans les saisons pluvieuses, presque impassable.

En 1818, la rumeur publique avait fait connaître un projet de relocalisation du chemin du roi vers le nord sur le coteau. Voulant prévenir cette relocalisation, 79 cultivateurs présentèrent une requête au grand-voyer Jean-Baptiste d'Estimauville. Ils s'opposaient à ce projet. Le grand-voyer après une visite des lieux et avoir entendu les deux parties décida que le statu quo prévaudrait.

Mais, 6 ans plus tard, le groupe désireux de relocaliser le chemin revient à la charge. Le 29 juillet 1824, le grand-voyer entend de nouveau les deux groupes et, cette fois, le projet de relocalisation l'emporte. Bientôt les travaux débutent et on relocalise le

chemin vers le nord sur une distance de 4 à 8 arpents, de la ligne seigneuriale de St-Vallier jusqu'à la route de Berthier. C'est le chemin actuel qui passe au coeur du village.

Le chemin du côté sud de la rivière fut aussi déplacé vers le coteau, mais par étapes et après des démêlés en cour de justice. Vers 1920, il était complètement sur le coteau.

Pour ce qui se rapporte aux routes, à part la route St-François-Berthier, les autres routes furent surtout des pistes donnant accès au moulin banal: d'abord localisé au "pied des côtes" il fut ensuite érigé au lieu-dit La Morigeau. Subséquemment la route dite de Germain Morin fut tracée puis entretenue pour donner accès au moulin sur le Bras St-Michel et permettre un trajet plus court pour nombre de personnes ayant des terres à bois du côté sud de la rivière.

Louis-Philippe Bonneau



64, Morigeau
St-François, Qué.
G0R 2G0

MARCHÉ MORIGEAU ENR.

André Blais & France Marois
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ
Cassette Vidéo, Bureau Poste

Tél.: (418) 259-7741

USINAGE JOLIVET

Spécialités: Bague & Sabot d'enfoncement
Tournage général

Henri Jolivet

474, Montée-les-Prairies, St-François, Qc - G0R 3A0
Tél. usine: 259-7001 Tél. rés.: 259-2601
Fax: 259-7001



COMMENT ALLEZ-VOUS?



Par Jean-François Noël
B.A. Psychologie

Thème développé ce mois-ci: *Le langage chez l'enfant.*

L'acquisition de la marche, de la propreté et du langage, voilà différents sujets de conversation de nombreux nouveaux parents. Pour notre part attardons-nous à l'acquisition du langage chez le jeune enfant. Le développement de la parole de l'enfant s'avère parfois une source d'inquiétude chez les parents, tentons alors ensemble de faire quelques mises au point en ce qui a trait à ce sujet.

Tout d'abord, mentionnons que l'acquisition du langage est étroitement dépendante de la relation avec l'entourage immédiat de l'enfant, c'est-à-dire sa famille et principalement avec la mère, l'attention qu'elle lui porte, etc.

Au fil des ans, les spécialistes du langage ont su distinguer une série d'étapes qui se succèdent selon une séquence identique chez tous les enfants. Étapes par lesquelles l'enfant acquiert les nombreux outils nécessaires qui lui permettront éventuellement de parler couramment. Ces étapes sont:

Le cri (de 0 à 2 mois): le stade du cri est alors très étroitement relié aux besoins physiques et psychologiques de base (ex.: la faim, la colère, la douleur).

Le gazouillis (de 2 à 4-5 mois): Le gazouillis est constitué de cris perçants et de roucoulements; les voyelles apparaissent, suivies des consonnes (ex.: «agrr»). Cette étape est fondamentale dans l'apprentissage du langage et l'entourage de l'enfant devrait répondre à ce dernier lorsqu'il émet ces sons.

Le babillage et les jeux vocaux (de 4 à 7-8 mois): Le babillage appelé aussi lallation constitue l'étape pendant laquelle l'enfant joue à répéter divers sons simples (ex.: ma-ma-ma; bi-bi-bi; pa-pa-pa). Même s'il fait alors souvent plaisir aux parents de croire que l'enfant a dit papa ou maman, ce n'est malheureusement pas le cas.

Le jargon (de 6 à 12 mois): Appelé aussi écholalie, cette étape indique que l'enfant commence à imiter les sons des autres personnes et les mélodies.

Les premiers mots et le mot phrase (de 10-12 mois à 18-24 mois): Vers 10-12 mois, il y a apparition des premiers mots porteurs d'une signification pour l'entourage. C'est à ce moment que l'on dira de l'enfant qu'il entre dans la période linguistique proprement dite. Les mots utilisés par l'enfant peuvent alors avoir différentes significations selon le contexte. Par exemple, «dodo» peut signifier: *Je veux aller dormir* ou encore *Maman dort*. Un mot unique peut exprimer toute une pensée complète.

La phrase (de 1 1/2 - 2 ans à 2 1/2 - 3 ans): L'enfant associe alors deux ou plusieurs mots pour faire une phrase. Par exemple: «Papa pati»; «Boum tête». Il s'agit alors d'un langage télégraphique.

Le langage proprement dit (de 3 à 5-6 ans): La maîtrise du langage est alors de plus en plus poussée, tant sur le plan quantitatif (nombre de mots), que qualitatif (structure de phrase).

À partir de 10-12 mois, âge à laquelle les mots apparaissent, le langage devient rapidement de plus en plus complexe et la quantité de mots utilisés augmente considérablement. Voici le nombre de mots que l'enfant utilise selon son âge:

À 1 an: de 10 à 15 mots.

À 2 ans: de 50 à 200

À 3 ans: de 200 à 900

À 4 ans: de 1200 à 1500

À 5 ans: 2000

À 6 ans: de 2500 à 3000

Il faut noter qu'à ces différents âges, l'enfant comprend environ deux fois plus de mots qu'il n'en utilise car les habiletés de compréhension précèdent toujours les habiletés d'expression.

Enfin, les parents sont généralement fiers des prouesses linguistiques de leur enfant sauf quand ce dernier a atteint un certain âge: «*Et p'a j'temprunte l'auto à soir!*».

Aliment à manger absolument

Le lait. Pour sauver nos os! Car avec l'âge, ils deviennent plus fragiles, ce qui accroît les risques de fractures. Notre masse osseuse peut augmenter (si on en prend soin jusqu'à l'âge de 35 ans, après quoi elle commence à diminuer. Pour prévenir l'ostéoporose, il est important, durant toute notre vie adulte, de consommer des aliments riches en calcium afin de nous constituer une bonne charpente osseuse et de la maintenir, et de conserver des dents saines. Après la ménopause, pour freiner notre perte de masse osseuse, il faut encore plus de calcium, nos besoins moyens passant de 700 mg par jour à 800 mg (environ 80 ml/ 1/3 tasse de lait de plus par jour). Et, comme la vitamine D travaille de pair avec le calcium (en assurant une bonne disponibilité du calcium dans le sang,) nous devons consommer deux fois plus de cette vitamine après le mitan de la vie, lpassant de 2,5 à 5 microgrammes par jour (2 1/3 verres de lait de 250 ml / 8 oz comblent tous les besoins quotidiens en vitamine D d'une femme ménopausée).

Le lait est donc tout indiqué si nous voulons conserver notre capital osseux: sa teneur en calcium est élevée et il est le seul parmi les produits laitiers qui soit enrichi de vitamine D. Comme les os sont le grand réservoir de calcium de l'organisme, qui y puise selon ses besoins, nous avons tout intérêt à renouveler ce précieux calcium. Quantité recommandée: 1 à 2 verres de 250 ml (8 oz) par jour.

Gisèle Fournier, diététiste

CIL Dulux

L'ÉVÉNEMENT

**RABAIS
FOUS
DULUX!**

Rabais de 4\$

**sur des contenants sélectionnés de peinture
d'intérieur au latex.**

Jusqu'au 14 mai '94. Passez vite nous voir!

TAPIS MONTMAGNY

391, boul. taché Est, Montmagny 248-7840
En face de l'école St-Pie-X

Service de
décoration
sur rendez-vous
seulement

Heures d'ouverture
Lun. Mar. Merc.:
8h30 à 17h30
Jeudi - Vendredi:
8h30 à 21h00
Samedi
9h00 à 16h00

Pierre Garant
Tel: (418) 259-2655
Fax: (418) 259-2158



Weed Man
708 St-François O., C.P. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0

Le Comité d'Embellissement

par Rolande Gamache Laflamme



C'est maintenant le printemps. Nous sommes occupés à faire le grand ménage de nos maisons; mais n'oublions pas aussi nos plantes d'intérieur. Si la poussière, la graisse et la fumée finissent par souiller les murs, les rideaux et les meubles, il est certain que les plantes en reçoivent une bonne quantité, elles aussi. Les plantes respirent et transpirent par leurs feuilles, si ses pores sont bouchés, la santé de la plante s'en ressent.

1^{ière} étape: le nettoyage des feuilles

2^{ième} étape: rafraîchir le terre et le pot

Prenez un chiffon doux imbibé d'eau et essuyez légèrement les feuilles. Surtout pas de lait, ni bière, ni détergent. Si les feuilles sont vraiment grasses, utilisez un savon insecticide. Nettoyez la plante de ses feuilles mortes, même celles sur la terre. C'est le refuge de maladies et oeufs d'insectes. Faites un bon nettoyage, enlevez un peu de terre et grattez la surface. Remplacez la terre enlevée par un bon terreau. Ensuite pour finir, faites un bon nettoyage de vos pots sur lesquels s'accumulent des dépôts minéraux blanchâtres. Sortez la plante de son pot et mettez la motte dans une sac de plastique pour éviter que les racines se dessèchent. Quand le pot est propre, rempotez la plante.

Bon printemps et bon ménage!

MERCI...

à Yannick Laflamme
pour
la pose du tapis de billard.

Les Loisirs.

BOULANGER DOLAN DENAULT

Notaires et conseillers juridiques

70, rue de l'Anse
Montmagny (Québec)
G5V 1G8

Téléphone: (418) 248-1414

Télécopieur: (418) 248-8944

534, Boul. St-François ouest
St-François (Québec)
GOR 3A0

Téléphone: (418) 259-7317

Heures d'ouverture: lundi à 19 h 00

- Droit agricole
- Droit des compagnies
- Financement d'entreprises
- Droit immobilier
- Droit familial

SERVICES SPÉCIALISÉS:
Service Corporatif PME
Médiation familiale

cfel

FM 102,1

Le Rocker sympathique

MONTMAGNY



* RECETTE *



PÂTES CRÉMEUSES au micro-ondes

Riche en éléments nutritifs, ce délicieux plat individuel se prépare en un tournemain grâce au micro-ondes. Pour gagner encore du temps, vous pouvez utiliser 2 tasses de pâtes déjà cuites. Donne 1 portion.

Environ 535 calories, 33 g de protéines, 8 g de matières grasses et 85 g de glucides. Source élevée de fibres, excellente source de calcium et bonne source de fer.

3/4 tasses pâtes (macaroni, fusilli ou penne)

1 petite gousse d'ail hachée finement

3/4 tasse fromage écrémé râpé

1/2 c. à thé origan

1 pincée de sel

1 pincée de poivre

1 tomate coupée en dés

2 c. à table persil frais haché

Dans une casserole d'eau bouillante salée, cuire les pâtes de 7 à 9 minutes ou jusqu'à ce qu'elles soient *al dente*. Égoutter. Étendre les pâtes dans une assiette allant au micro-ondes. Parsemer de l'ail, du fromage, de l'origan, du sel et poivre. Mélanger. Garnir des dés de tomate et du persil. Cuire au micro-ondes à découvert, à l'intensité maximum, de 1 à 2 minutes ou jusqu'à ce que le fromage soit fondu.

CERCLE DES FERMIERES



Mercredi le 4 mai à 19h00, souper à l'occasion de la Fête des Mères. On tirera au sort la Mère de l'Année parmi les présences. Suivi de la réunion et la perception de la cotisation. Qu'on se le dise, c'est un rendez-vous.

La direction
par Cécile Boissonneault

POUR RENDEZ-VOUS: (418) 259-2559

BRONZAGE

Coiffure France

POUR ELLE ET LUI

MARIE-JOSÉE FISET, PROP.

358, ST-FRANÇOIS.

ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY GOR 3A0



TÉL.: 248-2554
RÉS.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE
ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM
VENTE DE MÉTAL - SOUDURE MOBILE

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3

358, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY, QUÉBEC GOR 3A0

Entretien Ménager D. Paquet

LAVAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS
ET STORES. DÉCAPAGE, CIRAGE, ETC.

ESTIMATION GRATUITE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL

TÉL: (418) 259-2559

RÉS.: (418) 248-9661
BUR.: (418) 248-7042

P.L.G. INC.

Analyse et programmation
informatique

JEAN GOULET
B. Sc. A.

332, rue Kirouac, Montmagny, QC G5V 4B1



Vente & Adm.: (418) 259-7721

Fax: (418) 259-7725

Québec: 1-800-463-7022

Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, QC G0R 2G0



J.P. BOLDUC INC.

ASSURANCES GÉNÉRALES

**ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY**

TÉL.: (418) 259-7781

Simon Savoie C. d'A.Ass.

Lucie Bolduc C. d'A.Ass.

Rés.: 259-2296

Rés.: 259-2516

RESTAURANT
L'ARRÊT
stop

- RÉUNION DE GROUPE
- COMMANDE POUR APPORTER
- OUVERT 24 HEURES
LES FINS DE SEMAINE

Autoroute 20, Sortie 364
Berthier-sur-Mer / St-François

Tél.: (418) **259-7704**



Compte-rendu des résultats d'analyses 1992-93

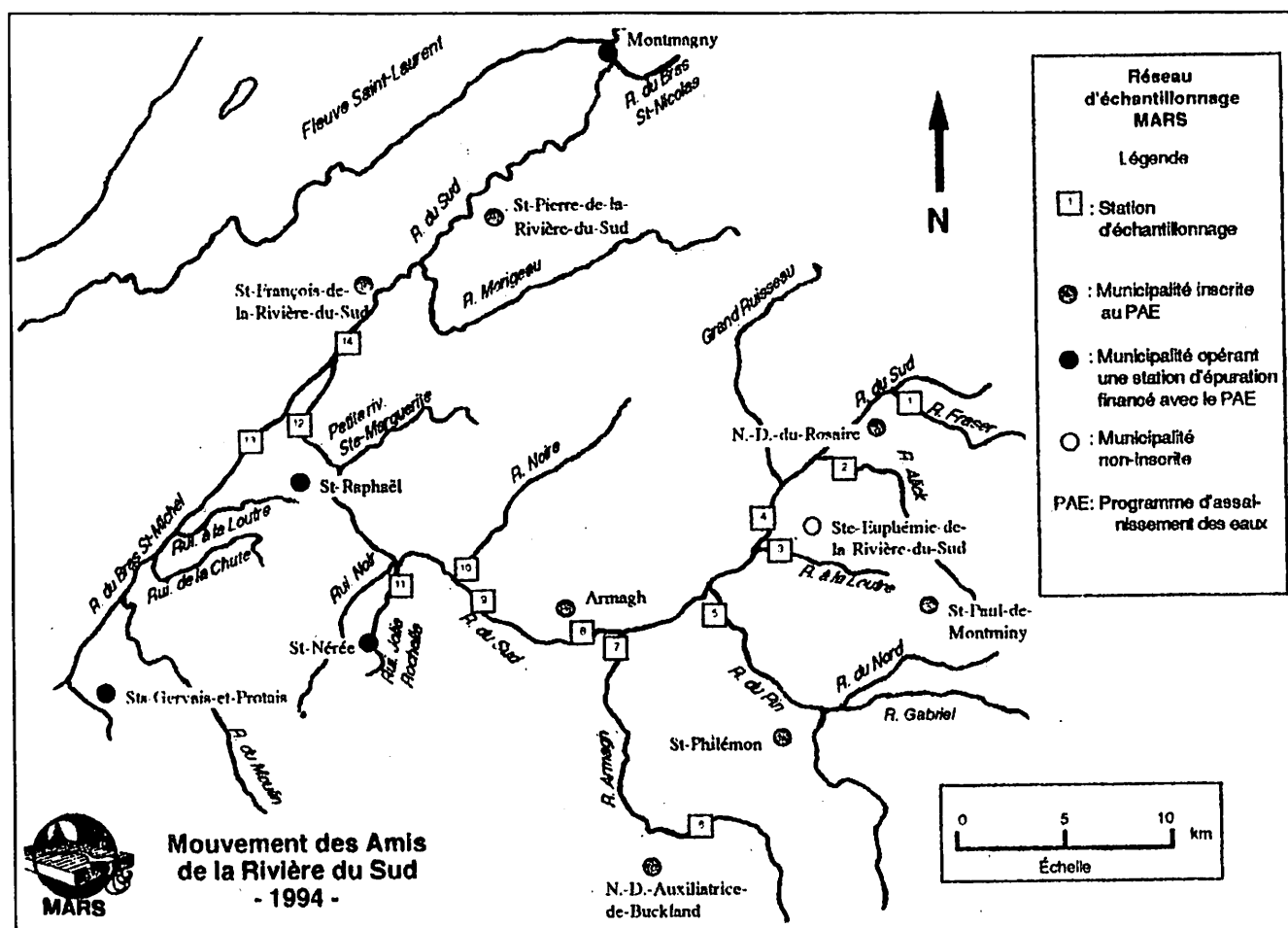
Raynald Laflamme

Afin d'établir le portrait de la qualité de l'eau dans la partie supérieure de son bassin versant, le MARS établissait, en août 1992, 14 stations d'échantillonnage réparties sur la rivière du Sud et ses affluents, de ces sources jusqu'à son point de rencontre avec la rivière du Bras Saint-Michel

les teneurs en fer et en zinc ont été mesurés à cinq des stations. Quatre séances d'échantillonnage ont été réalisées en 1992-1993 soit deux à l'automne 92 (septembre et octobre) puis une au printemps (mai) et une à l'été 93 (août). Les résultats de ces analyses sont présentés au tableau 1.

En se basant sur les critères de qualité de l'eau pour la vie aquatique, on note d'abord que les

suite à la page 10



suite de la page 9

phosphates totaux montrent des dépassements de ce critère à toutes les stations. Ceci indique qu'il y a un problème de pollution fertilisante sur l'ensemble de la partie supérieure du bassin versant de la rivière du Sud. Les teneurs élevées en phosphates favorisent la prolifération des algues et le vieillissement prématuré du cours d'eau (eutrophisation). Ce déséquilibre nuit à la survie des poissons et des autres animaux aquatiques. Les teneurs élevées en phosphates sont, en général, associées aux problèmes d'érosion des sols dans les zones d'exploitation agricoles et forestières. Dans le cas de la rivière du Sud cependant, nous observons des valeurs élevées de phosphates totaux et forestière, ce qui indique que c'est alors la pollution domestique (provenant des résidents) qui est la source des phosphates. Ainsi, les détergents et les produits de nettoyage, que nous utilisons tous les jours, seraient en bonne partie responsables des quantités de phosphates trop grandes que nous retrouvons dans la rivière du Sud. Les valeurs en nitrites-nitrates des stations 8, 11 et 13 indiquent aussi un problème de pollution fertilisante, d'origine domestique et agricole.

Les coliformes fécaux montrent des dépassements locaux et non sur l'ensemble des stations.

Les coliformes fécaux sont particulièrement abondants dans la rivière du Sud à Armagh (station 8), dans le ruisseau de la Jolie Rochelle, qui reçoit les eaux usées de la municipalité de Saint-Nérée (station 11), ainsi que dans le Bras Saint-Michel (station 13). Pour les onze autres stations d'échantillonnage, la qualité bactériologique de l'eau est relativement satisfaisante et propice à la pratique des activités récréatives, la qualité de l'eau étant excellente (classe A) ou bonne (classe B). L'eau est cependant impropre aux activités récréatives aux stations 11 et 13. Selon les mêmes résultats et en tenant compte aussi des mesures de conductivité, de matières en suspension et des nitrites-nitrates (azote), les secteurs les moins pollués sont situés en amont (stations 1, 3 et 4) à Notre-Dame-du Rosaire et Sainte-Euphémie. Par contre, les stations situées sur la rivière du Pin (station 5), sur la rivière du Sud à Armagh (station 8), sur le ruisseau en provenance de Saint-Nérée (station 11) et sur le Bras Saint-Michel (station 13) sont celles qui, en moyenne, montrent les valeurs les plus élevées, révélatrices de sources de pollution en amont. Il est de plus intéressant de souligner la bonne capacité d'épuration naturelle de la rivière du Sud entre Armagh et Saint-Raphaël, puisque les

suite à la page 11

Tableau 1. Qualité de l'eau dans la partie supérieure du bassin versant de la rivière du Sud.
Résultats 1992-93.

No. station	Nombre d'échantillons	Température (°C)	pH	Oxygène dissout (mg/l)	Conductivité (µohm/s)	Matières en suspension (mg/l)	Azote ammoniacal (mg/l)	Nitrites-Nitrates (mg/l)	Phosphates totaux (mg/l)	Coliformes fécaux (n/100 ml)
		4	4	4	4	4	2	4	4	4
1	R. Fraser	10,2	7,40	9,0	68,6	1,4	0,06	0,10	0,051	31
2	R. Alick	9,8	7,64	8,9	90,7	0,9	0,07	0,17	0,079	8
3	R. à la Loutre	9,3	7,48	9,7	64,8	1,1	0,06	0,10	0,077	6
4	R. du Sud	10,3	7,34	8,9	63,3	1,4	0,06	0,10	0,080	17
5	R. du Pin	10,7	7,65	9,5	80,4	1,7	0,03	0,26	0,080	16
6	R. Armagh	10,8	7,26	8,7	45,1	0,6	0,02	0,20	0,081	24
7	R. Armagh	10,9	7,52	9,1	69,8	0,7	0,03	0,27	0,064	91
8	R. du Sud	11,3	7,53	9,5	69,5	1,4	0,02	0,33	0,079	179
9	R. du Sud	12,0	7,63	9,4	69,4	1,3	0,03	0,20	0,085	61
10	R. Noire	11,7	6,64	8,5	27,1	1,4	0,04	0,06	0,086	22
11	Rui. Jolie Rochelle	11,1	7,12	8,1	79,8	1,7	0,03	0,34	0,080	473
12	R. du Sud	12,4	7,57	8,9	64,5	1,3	0,02	0,12	0,057	38
13	R. du Bras St-Michel	12,6	7,81	9,3	246,8	4,3	0,06	0,89	0,123	549
14	R. du Sud	12,8	7,97	8,8	88,4	1,6	<0,02	0,19	0,072	64
Critères de qualité	Vie aquatique	-	6,5-8,5	4 à 6 *	n.a.	10,0	0,3 à 1,9 **	0,3	0,030	-
	Activités récréatives	-	n.a.	-	n.a.	-	-	-	0,030	200***

Moyennes de l'ensemble des échantillons pour chaque paramètre mesuré. Les valeurs soulignées sont supérieures aux critères de qualité.

*: La vie aquatique est menacée lorsque le niveau d'oxygène dissout est inférieur au critère, qui varie en fonction de la température.

***: La valeur du critère varie en fonction du pH et de la température.

***: Échelle de qualité bactériologique: Classe A= 0 à 20; Classe B= 20 à 100; Classe C= 100 à 200; Classe D= plus de 200.

n.a.: Non applicable.

suite de la page 10

résultats d'analyses de la station 12, située au pont du Sault, montrent des valeurs inférieures pour les phosphates totaux et les coliformes fécaux à celles des stations 8 et 9 situées à Armagh. Cette amélioration de la qualité de l'eau entre ces deux secteurs résulte à la fois d'un plus grand volume d'eau permettant une plus grande dilution des polluants, mais également des nombreux bassins et cascades qui favorisent la décantation et l'aération de l'eau. En aval vers Saint-François (station 14), la qualité de l'eau est moins bonne après réception des eaux du Bras St-Michel mais reste tout de même comparable à celle d'autres secteurs en amont.

Diverses sources de pollution microbienne et de pollution fertilisante affectent donc la rivière du Sud et ses affluents. Dans le cas des stations 11 et 13, on peut s'attendre à une amélioration de la qualité de l'eau au cours de cette année en raison de la mise en opération en 1993 et en 1994 des stations d'épurations des eaux usées des municipalités de St-Gervais et de St-Nérée; la municipalité de St-Raphaël traite ses eaux usées depuis 1987. La plupart des autres municipalités sont inscrites au Programme d'assainissement des eaux (PAE) du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec et devraient, au cours des prochaines années, se doter de stations d'épuration ou encore rendre conforme le système qu'elles

possèdent déjà. La pollution agricole est importante dans le bassin versant du Bras St-Michel mais également dans ceux des rivières Armagh et Gabriel où l'on observe des surplus en fumiers et lisiers par rapport aux superficies de terres disponibles pour en faire l'épandage dans les municipalités de ces bassins versants. Les zones d'exploitation forestières où les sols sont mis à nu, les carrières et sablières ainsi que les industries qui ne traitent pas suffisamment leurs rejets contribuent également à la pollution des eaux. Enfin, bien que la rivière du Sud puisse diluer la pollution provenant du site d'enfouissement d'Armagh, celui-ci demeure une source potentielle inquiétante de pollution toxique, organique et microbienne.

De cette analyse, nous pouvons conclure que la qualité de l'eau de la rivière du Sud est satisfaisante pour la pratique des activités récréatives sur la majeure partie de son parcours. Toutefois, la pollution fertilisante par les phosphates et les nitrites-nitrates qui engendre la prolifération des algues nuit beaucoup aux poissons, en particulier l'Omble de fontaine qui est très sensible aux faibles teneurs en oxygène qu'entraîne l'augmentation de la quantité d'algues dans l'eau et sur le lit de la rivière. Cette pollution fertilisante est également nuisible à la qualité esthétique de l'eau.

En résumé, la conservation de la qualité de l'eau sur la rivière du Sud nécessite le contrôle de toutes les sources de pollution, mais principalement de la pollution par les phosphates d'origine domestique et agricole.

Simon Arbour, biol. M.Sc.
et Daniel Goulet, tech. milieu naturel.

Tél.: 259-2100 bur.

259-7959 rés.

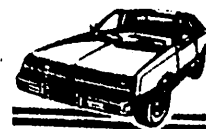
GARAGE DENIS GUILLEMETTE

Mécanique générale

716 Boul. St-François O., St-François, Qc

G0R 3A0

- SPÉCIALITÉ DE SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT
- SPÉCIALITÉ DE FREIN
- HUILAGE DE CARROSSERIE
- BALANCEMENT DE ROUE ÉLECTRONIQUE



LES HEURES D'OUVERTURE:

DU LUNDI AU VENDREDI

de 8:00 à 12:00 heures et

de 13:00 à 18:00 heures

LE SAMEDI

de 8:00 à 12:00 heures



BONNE FÊTE...



À TOUTES LES MAMANS
DE L'ÉQUIPE DU JOURNAL

Nous prenons soin
de votre pelouse



Weed Man®

Produits biodégradables
Soumission gratuite

256, chemin St-François O., St-François Qc - G0R 3A0

259-7700 Fax: 259-2905

Sans frais: 1-800-463-4877

**JOYEUX
PRINTEMPS**

ROY

PRODUITS TUBULAIRES ROY INC.

52, boul. Morigeau
St-François de Montmagny, QC G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**

Les Ambulances Jacques Enr.

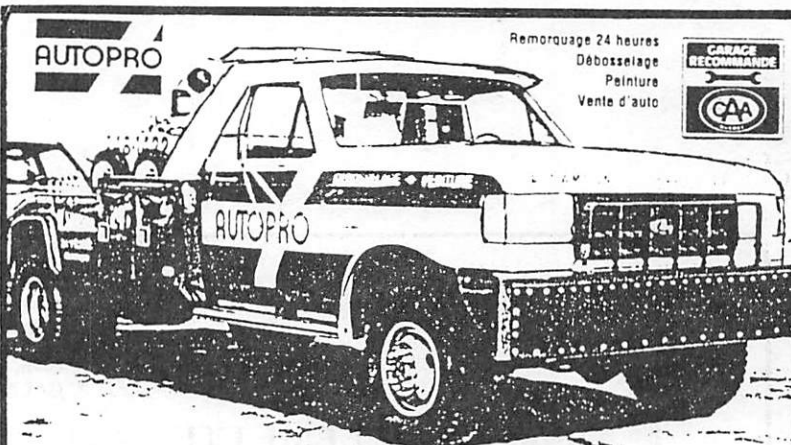
146, St-Jean-Baptiste ouest, Montmagny, QC G5V 3B9
Jacques Ruel, prop.

AMBULANCE:
248-2000



BUREAU:
248-2070

MONTMAGNY — BERTHIER-SUR-MER — CAP ST-IGNACE
N-DAME DU ROSAIRE — ST-PIERRE — ST-FRANÇOIS



GARAGE ROLAND SAMSON INC.

873, Rang Nord
Saint-Pierre-du-Sud, Québec
G0R 4B0

Tél.: (418) 248-1422 Fax: (418) 248-7074

Remorquage 24 heures
Débosselage
Peinture
Vente d'auto



UN MOT DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE



Avec l'arrivée du mois de mai la vie agricole de notre Municipalité s'anime ce qui me donne l'envie d'écrire le début d'une chanson de Vigneault:

" Les amours les travaux
Même le chant d'un oiseau
Ton coeur, mes mots
Font tourner le monde
Une saison pour semer
Une saison pour attendre
Les automnes les plus tendres
Ont pris source au mois de mai."
(Vigneault, Gilles, Les amours les travaux.)

Vous aimez la lecture? Peut-être que jusqu'à présent, vous avez pensé que la bibliothèque ne pourrait pas répondre à vos intérêts. Venez voir, au cas où... Voici quelques suggestions:

Laforest, Yves, L'Éverest m'a conquis, Éditions Stanké, 1994, 300 pages.

Récit vertigineux d'un athlète qui a réussi à marcher sur le toit du monde pendant 45 minutes. De nombreuses photos aident le lecteur dans la compréhension des aspects techniques et ardues d'une telle aventure.

Marie Beaupré et Guy Massicotte, Édouard Lacroix, Pionnier de l'entrepreneurship beauceron, Université du Québec à Rimouski, 1989, 261 pages.

Édouard Lacroix, d'origine beauceronne, fut entrepreneur forestier dans le Nord-Est américain, à partir de 1889, puis en Gaspésie dès 1929. À la réussite économique, cet industriel, natif de Sainte-Marie, ajouta l'engagement dans l'évolution sociale et politique du Québec.

À LIRE: L'HISTOIRE DE LA CÔTE DU SUD.

Ce livre de 647 pages est le quatrième de la collection "Les régions du Québec". Dans le groupe de chercheurs qui ont préparé la documentation qui a servi à la rédaction de ce volume nous retrouvons celui que l'on décrit comme "un érudit d'histoire locale et régionale" monsieur Louis-Philippe Bonneau. Cette région qui s'étend de Beaumont jusqu'à l'entrée du Bas-Saint-Laurent, est bordée à l'ouest par la région Beauce-

Etchemin-Amiante et au sud par la frontière américaine. On y retrouve une richesse d'informations sur le plan géographique, historique et politique à partir des années 1850 jusqu'à nos jours. Une meilleure connaissance de la nature et du développement de notre milieu consolide nos racines et nous rend fiers (fières) de notre identité sudcôtoise.

Nous espérons vous rencontrer bientôt.

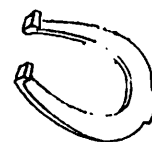
Les bénévoles de votre Bibliothèque,
par la responsable, Lucille Kirouac.

Heures d'ouverture de la bibliothèque:

Lundi:	de 19h00 à 21h00
Mercredi:	de 13h30 à 15h30

À noter cependant que la bibliothèque sera fermée lundi le 23 mai, fête de Dollard.

Club des Amis



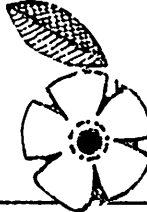
"Le Club des Amis (es)" anciennement le Club de Fer, invite tous les anciens et nouveaux membres à une assemblée au Bar du Centre des Loisirs, lundi le 16 mai pour l'inscription. Les parties se joueront le mardi soir. Pour plus d'informations, contactez Jean-Claude Bernard au 259-7358.

ALCOOLIKES ANONYMES HOMMES ET FEMMES

Si l'alcool ne vous procure plus de plaisir,
venez aux réunions des Alcooliques Anonymes
tous les mercredis soirs à 20h00
au couvent St-François
534, chemin Ouest, St-François

Informations: 248-5975
Blaise B., responsable

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2 Séance régulière du conseil	3	4  Souper à l'occasion de la Fête des Mères 	5	6	7
8 Fête des Mères 	9	10 ● Nouvelle Lune	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23 Bibliothèque FERMÉE Fête de la Reine  Dollard	24	25 ○ Pleine Lune	26 	27	28  Soirée dansante Orch.: Serge Lévesque
29	30	31				

SOUVENIRS SPORTIFS ET CULTURELS

Nous avons vu que lors d'une réunion du conseil d'administration de l'O.T.J. de St-François les règlements #6 et 7 avaient été adoptés ayant pour principales conséquences la modification de la charte de l'organisme et son changement de nom en celui de Les loisirs de St-François de Montmagny Inc. Ces modifications étaient devenues nécessaires face à l'évolution toujours grandissante de l'organisme des Loisirs à St-François et les projets importants dont on entrevoyait la réalisation à très court terme de concert avec la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud.

En effet lors de cette même réunion du conseil d'administration du 29 avril 1965 une résolution est adoptée autorisant la vente à la municipalité de St-François du terrain sur le lot 65 acquis de monsieur Maurice Paré soit le terrain où est construit aujourd'hui le Centre des loisirs.

1) Cette vente est faite pour la somme nominale d'un dollar (1.00\$) en retour des considérations suivantes:

2) La municipalité de St-François s'oblige de construire sur le dit terrain un édifice public devant servir de Centre des Loisirs et de salle de réunion pour le Conseil Municipal.

3) Cette construction aura une grandeur de 44' de largeur par 120' de profondeur et sera érigée suivant les plans et devis préparés et déjà soumis par le Révérend Abbé Louis Pelletier.

4) La Municipalité et les Loisirs entendent coopérer à cette construction dont le coût est estimé à 50 000\$ de la façon suivante: la Municipalité assume de payer le coût de la main d'oeuvre et les Loisirs assume de payer, à même ses revenus et les octrois qu'il sollicitera, tous les matériaux nécessaires à l'érection de cette bâtisse.

5) La Municipalité sera propriétaire de l'édifice mais elle devra en laisser l'usage à perpétuité à l'organisme des Loisirs légalement reconnu pour le bénéfice des loisirs de la paroisse de St-François. Toutefois, la Municipalité se réserve le droit d'utiliser les salles dont elle aura besoin pour les réunions publiques ou privées du Conseil Municipal.

6) Les dépenses d'entretien, de réparation, d'assurance et d'opération du Centre des Loisirs seront partagées par les Loisirs et la Municipalité dans la proportion de l'usage qu'ils feront de cet édifice.

7) Les droits stipulés aux présentes en faveur des Loisirs seront garantis par privilège et hypothèques sur l'immeuble cédé à la municipalité de St-François.

8) Le président M. Wilfrid Marceau et le secrétaire M. Richard Morin sont mandatés à signer les documents nécessaires à cette vente.

Cette vente et cette entente étaient nécessaires en raison que la Municipalité pouvait obtenir certaines subventions ou aides gouvernementales applicables aux municipalités seulement, entre autre le programme des travaux d'hiver qui finançait une partie du coût de la main d'oeuvre à la condition d'être propriétaire de l'immeuble faisant l'objet de l'aide accordée.

Le 16 septembre 1965 une résolution est adoptée afin de légaliser l'article 5 de l'entente qui prévoyait de laisser à perpétuité l'usage gratuit de cet édifice aux Loisirs ou à tout autre organisme qui lui succédera pour fins de loisirs à St-François, en remplaçant les mots à perpétuité par les mots pour une période de 99 ans commençant à courir le 17 mai 1965.

C'est ainsi que dès le printemps de 1965 la construction du Centre des Loisirs fut autorisée et que les travaux débutèrent par le creusage du sous-sol par une firme de St-Henri soit le Service d'Amélioration des Fermes Inc., la confection du solage, l'érection des murs, de la toiture, etc., le tout sous l'habile direction de l'Abbé Louis Pelletier qui en plus a mis ses salopettes et y a travaillé de façon continue et avec acharnement jusqu'à sa complète réalisation donnant un exemple concret à tous les bénévoles qui ont contribué à cette importante réalisation à St-François, qui fait l'envie de plusieurs municipalités et qui démontre tout ce qu'on peut réaliser à l'intérieur d'une municipalité avec la coopération des organismes, une poignée d'individus convaincus et l'ensemble de la population.

Nous nous devons de rendre un hommage particulier à M. l'Abbé Louis Pelletier qui fut un instigateur infatigable à St-François dans tous les domaines, religieux, civils, etc., qui seraient trop longs à énumérer et que les gens de cette époque se souviennent et reconnaissent en lui en bâtisseur par ses talents, son travail et sa simplicité.



MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7715
Fax: (418) 259-7717



23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) G0R 1E0
Tél.: (418) 259-77118
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) G0R 1W0
Tél.: (418) 884-2802
Fax: (418) 884-2803

CABANONS & PAVILLONS THÉ - BEL

Fernand Bélanger
260, St-François

Tél.: (418) 259-7347

- Fabrication de cabanons de grandeurs assorties
- Fabrication de balançoires sur rouleau et sur billes

ÉGALEMENT

- Table de parterre, chaises de parterre, clôtures, boîtes à fleurs, fontaines décoratives
- Réparation meubles de parterre
- Chaises sur billes
- Etc...



St-François, (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7710
Fax: (418) 259-7725

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275 ouest, Boul. St-François
Saint-François, Cté Montmagny Qué. G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744

SALON KARO

4 Rue Boivin
St-François
Montmagny
G0R 3A0

Carole Guillemette, prop.



259-7117



*Laurent
Normand Inc.*

ENTREPRISE FUNÉRAIRE
Pierre Normand, T.D.L. - prés.
Jean Normand, T.D.L.

NOUS
DESSERVONS
MONTMAGNY
BELLECHASSE

116, Ste-Julie, Montmagny
(Québec) G5V 2M1
Tél.: 418 · 248-0545
Fax: 418 · 248-2621



"LA SÉCURITÉ À BICYCLETTES"

Enfin le printemps est arrivé!

Le soleil brille, la neige disparaît et tous les prétextes sont bons pour sortir jouer dehors. D'après vous, avec l'été qui se pointe, quelle est la préoccupation première de nos jeunes avides de liberté? Sortir leur bicyclette! Quoi de plus plaisant que de pouvoir enfourcher sa bicyclette pour aller à l'école, aller voir ses amis ou juste pour le plaisir de se promener.

Malheureusement, à chaque année, les policiers sont appelés sur des scènes d'accidents dans lesquels sont impliqués de jeunes cyclistes et pratiquement à chaque fois nous faisons le même constat: le cycliste a commis une imprudence et a causé cet accident.

Je veux donc vous rappeler que les cyclistes sont tenus de respecter les règles de conduite du code de la sécurité routière. Voici d'ailleurs quelques règles de base qui, lorsque respectées, vous assureront de passer un bel été à bicyclette:

- Respecter la signalisation routière.
- Assurez-vous que votre bicyclette est en bon état et est munie des accessoires prescrits.
- Faites attention aux véhicules stationnés dont un occupant pourrait ouvrir une portière subitement.
- Circulez toujours à bonne distance d'un véhicule qui vous précède.
- Ne prenez pas de passagers illégaux.
- Circulez à l'extrême droite de la chaussée, dans le même sens que la circulation.
- Portez un casque de sécurité et des vêtements voyants.

En terminant, je veux adresser deux requêtes aux parents:

1. AUX PARENTS:

Insistez pour que votre enfant porte un casque de sécurité; ça pourrait lui sauver la vie en cas de chute ou de collision.

2. AUX AUTOMOBILISTES:

Redoublez de prudence lorsque vous apercevez un cycliste. Pensez que ce dernier est susceptible de ne pas vous avoir vu ou entendu et que ses réactions sont imprévisibles.

Si vous avez des questions concernant la circulation des bicyclettes, n'hésitez pas à communiquer avec vos policiers. Ils se feront un plaisir de vous répondre!

François Choquette, sergent
Chef de poste, Sûreté du Québec, Montmagny
248-3705

PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT
DÉNEIGEMENT
TRANSPORT & ÉPANDAGE
Terre-noire - Terre à jardin
Terre à pelouse - Sable - Gravier
Remplissage - Tuff - Concassé



218, Rivière-Sud, St-François,
Montmagny (Qué.) G0R 3A0

Jacques Blais
Tél.: (418) 259-7841

Les Équipements de Ferme

JEAN-PAUL BONNEAU, prop.

VENTE & SERVICE

**918, Boul. St-François O., St-François
Cté Montmagny, G0R 3A0**

Tél.: 259-7289

LES SPORTS

Tournoi de hockey Cosum Ben Simard, édition printemps 94

Au Centre des Loisirs de 2 avril dernier se tenait le 2^{ième} tournoi de hockey Cosum avec la participation d'une trentaine de joueurs de St-François. Le tournoi a compté 13 parties comprenant des demies et la finale. Les 2 équipes se sont partagées une bourse de 260\$.

Finalistes LES ÉCLAIRS

Stéphane Théberge
Dave Noël Bernier
Mario Théberge
Mario Marcoux
Dany Roy
Éric Martin
Frédéric Gendron

Gagnants LES LARVES

Christian Bouffard
Dave Martineau
Frédéric Garant
Laurent Croussette
Yves Laflamme
Stéphane Buteau
Gilbert Morin

Félicitations à tous les participants!

MARCHÉ AUX PUCES NOUVELLE DATE ATTENTION

Un marché aux puces au profit du Terrain de Jeux de St-François aura lieu le samedi 28 mai 94 entre 10h00 et 15h00 à la salle des fêtes.

Si vous avez des choses à nous donner, nous prenons tout sauf les vêtements. (ex: jouets, confitures, nourriture non périssable, appareils électriques, etc.)

Une dernière cueillette se fera le 7 mai 94 entre 10h00 et midi à la salle des fêtes.

Pour informations: 259-7453

TENNIS

L'été dernier, des efforts considérables ont été déployés pour améliorer le terrain de tennis. Étant donné les conditions relativement bonnes de ce dernier (*exception faite de l'éclairage dont nous pourrions rediscuter avec les gens concernés*), il serait intéressant de mettre sur pied quelques équipes pour la prochaine saison (approx. 4 à 6 équipes de double par exemple).

À cet effet, nous pourrions éventuellement réserver le terrain pour un ou deux soirs, tout dépendant le nombre d'équipes et le calibre des différents joueurs inscrits. Un montant d'argent pourra être alors établi pour l'inscription.

Alors si vous avez au moins 16 ans et voulez jouer régulièrement au tennis cet été, à raison d'une ou deux fois par semaine, vous pouvez me contacter dès maintenant pour me laisser votre nom.

Jean-François Noël: 259-7641.

CEDULES LIGUE DE BALLES INDUSTRIELLES 1994

DATES	HEURES / EQUIPES	
	19:30	21:00
17 mai	S.E. BOULET vs GARANT	POLAR vs MORIGEAU
24 mai	MORIGEAU vs POLAR	GARANT vs S.E. BOULET
31 mai	S.E. BOULET vs POLAR	MORIGEAU vs GARANT
7 juin	GARANT vs MORIGEAU	POLAR vs S.E. BOULET
14 juin	MORIGEAU vs S.E. BOULET	GARANT vs POLAR
21 juin	POLAR vs GARANT	S.E. BOULET vs MORIGEAU
28 juin	GARANT vs S.E. BOULET	MORIGEAU vs POLAR
5 juillet	POLAR vs MORIGEAU	S.E. BOULET vs GARANT
12 juillet	S.E. BOULET vs POLAR	MORIGEAU vs GARANT
2 août	GARANT vs MORIGEAU	POLAR vs S.E. BOULET
9 août	MORIGEAU vs S.E. BOULET	GARANT vs POLAR
16 août	POLAR vs GARANT	S.E. BOULET vs MORIGEAU
23 août	GARANT vs S.E. BOULET	MORIGEAU vs POLAR
30 août	POLAR vs MORIGEAU	S.E. BOULET vs GARANT
6 septembre	S.E. BOULET vs POLAR	MORIGEAU vs GARANT

N.B. TOURNOI A LA RONDE SAMEDI LE 10 SEPTEMBRE



Tél.: (418) 248-4636
Fax: (418) 248-5565
Rés.: (418) 259-7419



MMB

MAISONS MODULAIRES MONTMAGNY

Division de constructions ABSDA inc.

ANDRÉ BLAIS, Directeur général

280, chemin des Poirier, C.P. 91
Montmagny, (Québec) - G5V 3S3

LES GALERIES DE L'AUTO MONTMAGNY



248-2323



248-7877



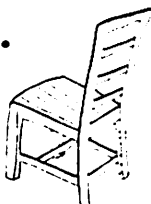
248-0057

140, 150, 160, boul. Taché O., Montmagny, QC G5V 3A5

Atelier de Menuiserie Albert Proulx Enr.

FABRICATION et RÉPARATION
de MEUBLES

FABRICATION:
Armoires, escaliers, meubles de tous genres
chassis et portes antiques



84, Ch. Les Prairies,
St-François, Cté Mont., QC G0R3A0

Tél.: 259-7454



BOUCHERIE

*Richard
Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, ch. St-François Ouest
St-François de Montmagny G0R 3A0
(418) 259-7783

SIROP D'ÉRABLE

\$20. / gallon



Solutions de la page 20

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
W	A	T	I	E	R	R	I	V	E	I	T
E	U	R	A	I	S	T	I	E	L	I	S
S	R	T	A	I	N	L	I	L	I		
T	E	R	I	E	G	L	E	B	I	E	
L	E	C	L	E	R	I	C	E	V	A	
G	I	N	L	U	T	E	P	R	I	E	S
I	R	E	A	E	T	N	A	T	S		
I	U	R	E	L	I	A	O	I	I		
G	E	D	E	O	I	N	B	L	A	I	S
N	N	N	N	O	I	G	I	A	T	N	E
O	T	E	E	A	R	I	N	A	U	D	
N	A	N	E	T	T	E	I	R	E	S	

SOMME

RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES GEMM-ANY

Vous offre:

Une séance de 20 min.
dans une pyramide quadrénergie
soit pour la relaxation ou la guérison.

- ° Centre de méditation (rencontre mensuelle)
- ° Vente de pierres naturelles ou montées en bijou
(démonstration à domicile sur demande)

Instructeur et praticienne en Reiki

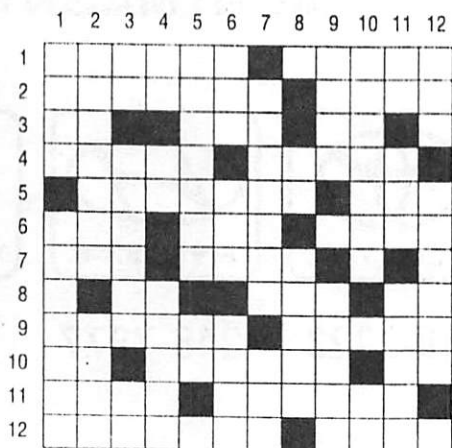
Synchronisation des corps énergétiques

MASSAGES ÉNERGÉTIQUES

Fleurs de Bach et huiles essentielles

POUR RENDEZ-VOUS: 259-7476 Annie Campagna
au 844, Boul. Sud, St-François de Montmagny

Loisir pause-détente



HORizontalement

1. Nom de la vedette — Constant, dans "le Bonheur des autres".
2. Nom donné quelquefois à l'ensemble de l'Europe et de l'Asie — Prénom de la vedette.
3. Initiales d'une des sœurs Riddez — Ecorce de chêne — Initiales de l'animatrice de "Tour de terre".
4. Dans le titre d'une série d'émissions dont l'animateur est Jean Besré — Sol en culture.
5. Son prénom est Félix — Prénom fém.
6. Eau-de-vie de grain — Parcourue des yeux — A une petite distance.
7. Roue à gorge — Volcan de Sicile.
8. Our — Roi d'Israël — Cinq cent un.
9. Personnage créé par Doris Lussier — Un des

commentateurs de "l'Heure des quilles".

10. Initiales de la comédienne Naubert — Confiserie — Issu.
11. Retirée — Animateur d'"Age tendre".
12. Jeune chanteuse lancée par Tony Roman — Colères.

VERTICALEMENT

1. Incarne Batman — Auteur d'un téléroman.
2. Rôle de Janine Sutto — Greffa.
3. Tour — Animatrice de la Discothèque de "Jeunesse oblige" — Prép.
4. En riant — Initiales de l'animateur de "Devinez juste" — Rôle de Catherine Bégin dans "Septième-Nord".
5. Rôle de Monique Lepage dans "le Bonheur des

autres" — Lac des Pyrénées.

6. Partie aval d'une vallée envahie par la mer — Obtint — Assortit les couleurs.
7. Alimente en céréales une batteuse — Caprice.
8. Initiales d'un des participants à "Relevez les manchettes" — Prénom d'un des animateurs de "Télé-Méto".
9. Affluent de la Vilaine à Rennes — Massif montagneux de l'Asie centrale.
10. Eveline, dans "Septième-Nord" — Patrie d'Abraham.
11. En les — Dans le titre d'une série d'émissions dont Janette Bertrand est l'animatrice — Souvent au menu de Noël.
12. Pareil — Mise sur un siège.



JE SUIS
UNE FILLE
D'ISRAËL

à colorier

MON DRAPEAU
EST:
A : BLANC
B : BLEU

Solutions à la page 19

PROBLÈME NO 8

A
assez
autant
B
beaucoup
C
combien
compte
couple
D
davantage
défaut

MINI DÉTENTE

dosage
double
F
foule
G
géant
grain
grappe
grosse
guère
M
mine

MOT DE 5 LETTRES QUANTITÉ

minime
moins
multitude
N
nombre
O
orage
P
pinte
plusieurs
R
règle

S
salve
seau
selon
T
tarif
total
trop
V
valeur
verge
volée

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	N	O	L	E	S	G	S	G	U	E	R	E
2	E	E	S	T	G	E	R	B	M	O	N	T
3	I	E	A	N	I	A	R	G	T	R	N	G
4	B	L	L	I	P	N	T	O	O	A	M	R
5	M	O	V	P	L	T	D	N	T	G	U	O
6	O	V	E	P	U	O	C	U	A	E	B	S
7	C	E	E	M	S	O	A	E	L	V	E	S
8	O	G	L	A	I	F	C	A	N	A	A	E
9	M	R	G	B	E	N	V	M	U	I	L	D
10	P	E	E	D	U	T	I	T	L	U	M	E
11	T	V	R	T	R	O	P	M	O	I	N	S
12	E	Z	E	S	S	A	D	F	I	R	A	T

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ ST-FRANÇOIS DE LA RIVIÈRE DU SUD COMTÉ DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le mardi 05 avril, à la salle municipale au Centre des loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais, Joseph-Aimé Blais et René Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 07 mars 1994 ayant été remise à chacun, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 07 mars 1994 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Les Loisirs St-François, contribution municipale	5,000.00
Soc. Canadienne des Postes, envoi lettre recommandée	8.60
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires	23.54
Hydro-Québec, électricité M. Paroisse 13-01 au 11-03	1,823.52
Hydro-Québec, bi-énergie M. Paroisse 11-02 au 11-03	304.98
Hydro-Québec, électricité Garage 06-01 au 04-03	358.35
Hydro-Québec, électricité Usine chloration 06-01 au 04-03	102.00
Hydro-Québec, électricité enseigne 4-Chemins	35.59
Hydro-Québec, électricité log. 536	380.79
Québec-Téléphone, service et interurbains Bureau	208.92
Québec-Téléphone, service et interurbains Garage	92.11
Receveur Général du Canada, renouvellement licence des radios	352.00
L'Entraide Pascal-Taché, souper-bénéfice	50.00
Ministre Revenu Québec, remises de mars	
RRQ 575.66, impôt 1,482.72, RAMQ 593.49	2,651.07
Ministre Revenu National, remises de mars	
Impôt 1,250.60, Ass. chômage 1,077.46	2,328.06
C.A.R.R.A., remise de mars	233.27
Régie Intermunicipale Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges en mars	874.36
M. Richard Leblanc, cueillette vidanges en mars	1,900.68
Bureautique Côte-Sud, papier photocopieur 71.54, classeurs expansion 22.79, calendrier perpétuel 9.23	103.56
M.R.C. de Montmagny, impression comptes de taxes et enveloppes 260.47, étiquettes supplémentaires 51.43	311.90

P r o c è s v e r b a l

A F F A I R E S M U N I C I P A L E S

AFFAIRES MUNICIPALES

Procès verbal

C.S.S.T., cotisation 1994 (taux 2.68)	4,074.99
Produits Sanitaires Unique inc., déodorant Maison	
Paroisse (salle de bain)	13.81
Servitech inc., honoraires professionnels confection	
rapport de valeur marchande concernant lot 50	1,669.20
Laboratoire de l'Environnement LCQ, analyse	
d'échantillons d'eau	63.10
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud., matériel divers	
Borne-fontaine	22.84
Entretien général	137.29
Garage	495.94
Poste incendie	110.67
Voirie (balai)	32.99
	799.73
Les Pétroles Irving inc.,	
1271 litres huile chauffage M. Paroisse à .238	349.57
478 litres huile chauffage Poste incendie .238	131.46
352 litres huile chauffage Poste incendie .228	92.75
714 litres huile chauffage Garage à .238	196.38
5305 litres huile diesel Garage à .210	2305.06
	3,075.22
Dépanneur Ultra, essence camion incendie	76.06
essence camion F-150	344.28
	420.34
Blondeau Oxygène ltée, oxygène et location mensuelle	139.35
Unibéton, 54.43 tm sable et sel à 8.25	588.60
Municipalité St-Pierre, 2 hrs travail à \$30.00 et	
matériel pour dégeler aqueduc	223.97
Les Extincteurs Montmagny, inspecter et recharger	
extincteurs au Poste incendie	42.75
Albert Bonneau inc., matériaux pour conduite temporaire	
aqueduc gelé	456.68
Chloration février-mars	656.55
Pièces dégeler aqueduc	457.42
Location marteau électrique (Garage)	34.71
	1,605.36
J.P. Simard Autos inc., réparation pare-brise camion	
Ford F-250	311.43
Bowman Distribution, entretien général équipement	281.03
Station 364 enr, essence camion incendie	41.18
Garage J.-G. Rémillard, tuyau hydraulique souffleur	
132.26, lame niveleuse 354.58	486.84
Marché Moriveau enr., essence scie mécanique	8.02
Camille Blais & Fils ltée, fil d'acier usagé pour	
tirer les camions	40.45
U.A.P. inc., utilité pour Garage 10.39, peinture	
pour équipement 110.99	121.38
Atelier de Pneus Montmagny ltée, démonter et remonter	
un pneu de la niveleuse	33.38
Plamondon Camquip ltée,	
lames niveleuse	362.39
Pièces camion Mack	329.47
	691.86
Breton Métal ltée, utilité pour Garage	137.23
Lalimec inc., pièces réparation pelle rétrocaveuse	148.17
Garage Patrice Samson, réparation Souffleur	48.68
Supérieur Propane inc., location cylindre	20.80
Les Commerçant de la Chaudière inc., transport	
matériel T-Tracto	11.01
Atelier Jacques Dion, réparation cylindre de la	
pelle rétrocaveuse	53.39
Macpek inc., lumière camion Sicard	47.22
Produits Chimiques CCC ltée, chlore	978.44
Mercier Electrique inc, réparation lumières de rue	
conversion au sodium (4), 8hrs main-d'oeuvre à	
\$42.00/heure)	1,295.14
M. Eric Lachance, c.a., vérification et préparation	
du rapport financier au 31 déc. 1993	2,893.28
Michel Normand, dégeler entrée d'eau	292.50
Les Automobiles Chabot inc., inspection camion incendie	
avec vignette 16.69, réparation chauffrette camion	
Sicard 88.26, alarme souffleur 139.26, pièce	
pelle rétrocaveuse 271.49	515.70
Jean-Guy St-Pierre, frais déplacement 38km à 0.30	11.40
	38,329.05

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, certifie que la Municipalité a en disponibilité les argents requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

POINTS LOCAUX**NOMINATION D'UN GARDE-FEU MUNICIPAL**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud est intéressée à adhérer au programme de protection des boisés contre le feu sur son territoire, en collaboration avec la Société de Conservation du Sud du Québec;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
 APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud désigne monsieur Jacques Blais, domicilié au 218, Chemin Rivière du Sud, comme garde-feu municipal pour l'année 1994.

NOMINATION D'UN REMPLACANT A LA TABLE DE LA M.R.C.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
 APPUYE par monsieur René Laflamme,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud désigne pour la représenter à la table de la M.R.C. de Montmagny, monsieur Joseph-Aimé Blais, comme administrateur suppléant.

NOMINATION D'UN INSPECTEUR EN MAUVAISES HERBES

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
 APPUYE par monsieur Denis Blais,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud nomme monsieur Louis-Joseph Campagna comme inspecteur responsable des mauvaises herbes aux termes de la loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture.

PROCLAMATION OFFICIELLE SEMAINE DE LA SANTE MENTALE

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
 APPUYE par monsieur Norbert Morin,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud proclame officiellement semaine de la santé mentale, la période du lundi 02 mai au dimanche 08 mai.

SOUPER-CONFERENCE ENTRAIDE PASCAL-TACHE INC.

Le souper-conférence a lieu cette année le dimanche 24 avril 1994 à 18h00 à la Polyvalente Louis-Jacques Casault, porte 181 ouest. Le thème pour l'année 1994 "Ecoute ceux qui n'entendent pas". Le conférencier invité est monsieur Pierre-Noël Léger. Le coût: \$25.00 le couvert.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
 APPUYE par monsieur Denis Blais,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud envoie deux personnes pour participer au souper-bénéfice organisé par l'Entraide Pascal-Taché inc. et qui aura lieu le 24 avril 1994 prochain à la Polyvalente Louis-Jacques Casault.

LOYERS ADMINISTRES PAR LA MUNICIPALITE

Le secrétaire s'informe auprès du Conseil s'il entend apporter une hausse aux loyers résidentiels et commerciaux qui sont sous la responsabilité administrative de la Municipalité. Cela comprend les deux loyers en annexe à la Maison de la Paroisse, les loyers commerciaux de la Maison de la Paroisse ainsi que les loyers au Pavillon Pierre-Laurent Bédard.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
 APPUYÉ par monsieur René Laflamme,
 ET RESOLU QUE les prix mensuels des loyers résidentiels, sous
 l'administration de la Municipalité de Saint-François de la Rivière
 du Sud, seront haussés de l'ordre de 1% et ce, à compter du 1er
 juillet 1994.

Les loyers commerciaux tant qu'à eux seront haussés selon
 l'entente déjà pré-établie entre l'administration de la
 Municipalité et chacun des locataires de la Maison de la Paroisse,
 qui dit: 30% du prix total du loyer, multiplié par la hausse
 d'électricité qui est de 1% pour 1994. Que cette augmentation soit
 également effective à partir du 1er juillet 1994.

RAPPORT FINANCIER EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DECEMBRE 1993

Le vérificateur monsieur Eric Lachance suivant le mandat qui
 lui a été confié, exprime une opinion sur les états financiers de
 la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud pour
 l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1993.

Pour la circonstance, monsieur Eric Lachance vient présenter
 lui-même les états financiers de la Municipalité au Conseil
 municipal. Les états financiers 1993 sont présentés en parallèle
 avec les données de l'exercice 1992, ce qui permet d'établir une
 certaine comparaison à l'exception de certains items qui ont été
 traités différemment.

Les revenus de l'exercice 1993 sont de \$1,038,775.00. Les
 dépenses sont de \$779,585.00, donc un résultat avant affectations
 de \$259,190.00. Le résultat net après affectations se chiffre à
 \$225,425.00.

L'état de l'actif à long terme est le suivant: les actifs
 immobilisés sont de \$5,142,387.00, les actifs immobilisés sujets
 à la revente (terrains) sont de \$35,394.00.

L'état de la dette à long terme indique une somme de
 \$707,069.00.

Le fonds des dépenses en immobilisation indique ceci: le
 financement permanent s'élève à \$82,067.00. Les dépenses s'élèvent
 à \$81,869.00. Donc, un résultat de l'exercice de \$198.00.

L'évaluation totale imposable était à \$47,778,900.00, la
 proportion médiane du rôle d'évaluation à 90% et le facteur
 comparatif à 1.10.

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier se terminant
 le 31 décembre 1993 de la Municipalité de Saint-François de la
 Rivière du Sud, préparé et soumis par monsieur Eric Lachance,
 vérificateur reconnu par la Commission municipale de Québec, dûment
 désigné à cette fin;

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation
 financière de la Municipalité et de ses nombreux services;

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
 APPUYÉ par monsieur Norbert Morin,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière
 du Sud accepte le rapport de son exercice financier se terminant
 le 31 décembre 1993, tel que préparé et soumis par le vérificateur
 monsieur Eric Lachance.

Qu'une copie du rapport de statistiques soit transmise à la
 Direction générale du Ministère des Affaires municipales.

NOMINATION D'UN VERIFICATEUR

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière
 du Sud doit désigner un vérificateur reconnu par la Commission
 municipale de Québec pour vérifier tous ses livres comptables de
 l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1994;

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
 APPUYE par monsieur René Laflamme,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retient les services de monsieur Eric Lachance, c.a., pour vérifier tous ses livres comptables de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1994 et que le secrétaire-trésorier soit par la présente autorisé à lui remettre tous les livres comptables et tous les documents dont il aura besoin pour faire la vérification annuelle ou toute autre si nécessaire et à lui fournir toutes les informations qu'il jugera nécessaires dans l'exercice de ses fonctions.

QUE les rapports financiers et statistiques soient complétés dans les délais permettant de déposer les documents prévus au Ministère des Affaires municipales à l'intérieur des normes prévues.

TESTS DE PRESSION SUR BORNES-FONTAINES

Dorénavant, lorsqu'il y aura des tests de pression à faire sur des bornes-fontaines, la Municipalité va exiger qu'il y ait une entente de prise avec le bureau municipal. Ainsi, ça permettra d'aviser la population qu'une telle journée l'eau risque d'être brouillée et donc de faire attention.

COMMISSION DE LA SANTE ET DE LA SECURITE AU TRAVAIL

Un enquêteur de la C.S.S.T. est passé, il y a environ un mois, au bureau municipal. Il en a profité pour visiter les bâtiments appartenant à la Municipalité. Dans son rapport d'intervention, il a recommandé à la Municipalité de s'équiper de plus de trousses de premiers soins et de plus d'extincteurs pour incendie.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
 APPUYE par monsieur Henri Boulet,
 ET RESOLU QUE le Conseil municipal autorise le secrétaire municipal à faire les démarches nécessaires pour acheter des trousses de premiers soins et des extincteurs supplémentaires répondant aux normes de la Commission de la santé et de la sécurité au travail.

BIBLIOTHEQUE

Il y a présentation au Conseil du plan définitif de la relocalisation de la bibliothèque municipale à la sacristie de l'église.

Il y a également présentation de la demande de subvention qui va être acheminée au Ministère de la Culture. Cette subvention est de l'ordre de 50% du coût total des travaux. Par exemple, si le projet coûte \$90,000.00, la moitié, soit \$45,000.00 vont être obtenus en subvention.

Il y a présentation des coûts concernant l'aménagement intérieur et l'aménagement extérieur. Il y a également présentation des coûts reliés au chauffage, à l'électricité et à la mécanique.

ECLAIRAGE PUBLIC

Lorsque la conversion des lumières du mercure au sodium sera complétée, la Municipalité aura le choix soit de recycler elle-même ses luminaires au mercure et à ses frais ou de les céder à Hydro-Québec.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud va convertir au sodium son réseau d'éclairage des voies publiques en conformité avec les modalités du Programme de conversion de l'éclairage public d'Hydro-Québec;

ATTENDU QUE les vieux luminaires au mercure sont susceptibles de contenir des déchets dangereux tels que du BPC dans les condensateurs et du mercure dans les ampoules;

ATTENDU QUE la Municipalité désire respecter les lois et les règlements concernant les déchets dangereux du MENVIQ;

ATTENDU QUE la Municipalité a le choix soit:

- 1) De procéder elle-même (à ses frais) au recyclage et au traitement des luminaires convertis avec toutes ses composantes, y compris le BPC et le mercure, en conformité aux normes du MENVIQ;
- 2) De céder à Hydro-Québec ses droits de propriété sur les luminaires convertis.

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Laflamme,

APPUYÉ par monsieur Denis Blais,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud cède gratuitement à Hydro-Québec, les luminaires à vapeur de mercure convertis dans le cadre du Programme de conversion de l'éclairage public pour en permettre le recyclage et le traitement.

FONDS D'INVESTISSEMENT LOCAL

Le gouvernement du Québec, dans le plan de relance économique qu'il a annoncé à l'automne 1993, a prévu la participation financière du gouvernement à la mise en place sur le territoire de chacune des M.R.C. du Québec qui le désirerait d'un fonds d'investissement local.

Le montant de participation financière du gouvernement dans ce fonds a été fixé en fonction de l'indice de pauvreté ou de valeur de chacune des M.R.C.

Pour la M.R.C. de Montmagny, le gouvernement accepte d'investir \$150,000.00 dans ce fonds à condition que le milieu investisse \$100,000.00.

En ce qui concerne la participation du milieu, elle peut venir de différentes sources. Pour ce qui est de la M.R.C. de Montmagny, les membres du Conseil analysent la possibilité que le \$100,000.00 soit fourni par les municipalités sous la forme d'une contribution, à raison de \$0.01 par cent dollars d'évaluation de richesse foncière uniformisée, annuellement sur deux ans. Pour la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud cela pourrait représenter une somme de \$5,577.00 pour l'année 1995 et autant pour l'année 1996, pour un total de \$11,154.00.

La structure ou la forme que pourra prendre le fonds d'investissement local est laissée à la discrétion des intervenants du milieu, c'est-à-dire les membres du Conseil de la M.R.C. pour l'instant.

CONSIDÉRANT QUE la mise en place par la M.R.C. de Montmagny d'un fonds d'investissement local est destiné à soutenir par le biais d'investissement variant de \$5,000.00 à \$50,000.00, des projets de démarrage ou d'expansion de petites entreprises;

CONSIDÉRANT QUE ces investissements sont consentis dans un optique de création d'emplois viables et durables;

CONSIDÉRANT QUE la structure ou la forme que pourra prendre le fonds d'investissement local est laissée à la discrétion des intervenants du milieu, c'est-à-dire les membres du Conseil de la M.R.C.;

CONSIDÉRANT qu'il ne s'agira pas de subvention versée à des entreprises ou à des organismes mais bien de mise de fonds sous forme de prêt ou de capital de risque pour aider à des projets de démarrage ou d'expansion de petites entreprises;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,

APPUYÉ par monsieur Joseph-Aimé Blais,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud donne son accord à la M.R.C. de Montmagny pour la constitution d'un fonds d'investissement local sur le territoire qu'elle dessert.

QUE la structure ou la forme que pourra prendre le fonds d'investissement local est laissée à la discrétion des intervenants du milieu, c'est-à-dire les membres du Conseil de la M.R.C.

QUE ce fonds d'investissement local serve exclusivement à susciter des investissements dans des projets de démarrage ou d'expansion d'entreprises dans un optique de création d'emplois viables et durables.

REMBOURSEMENT TAXES DE SERVICE

Monsieur Jean-Yves Prévost avise que le logement situé au 5A, 2e rue est, ne sera plus loué à des locataires mais utilisé seulement comme pièce supplémentaire à sa résidence privée. La situation invoquée existe depuis le 1er avril 1994.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
 APPUYE par monsieur Henri Boulet,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accorde un remboursement de \$212.25 à M. Jean-Yves Prévost pour la raison invoquée dans le préambule ci-haut.

BRIS

Lors des réparations au Chemin de l'Aqueduc à l'automne dernier, il y a eu des avaries aux ardoises de la maison de ferme de M. Jacques Côté. Le tout a été vérifié et confirmé. L'estimé que M. Côté s'est fait faire pour les réparations s'élève à \$197.00 soit \$85.00 pour le matériel et \$112.00 pour la main-d'oeuvre.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
 APPUYE par monsieur René Laflamme,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud va assumer les frais des réparations, sur présentation des factures comme pièces justificatives, à la maison de M. Jacques Côté sur le Chemin de l'Aqueduc pour le remplacement des ardoises brisées.

MOUVEMENT DES AMIS DE LA RIVIERE DU SUD (MARS)

CONSIDERANT QUE le Mouvement des Amis de la Rivière du Sud veut contribuer à la préservation et à l'amélioration de l'état de santé de la Rivière du Sud en intervenant sur son milieu riverain;

CONSIDERANT QUE le Mouvement des Amis de la Rivière du Sud veut sensibiliser les propriétaires riverains à la conservation et à l'amélioration de l'état des rives de la Rivière du Sud et de ses affluents;

CONSIDERANT QUE le Mouvement des Amis de la Rivière du Sud veut fournir aux propriétaires riverains les moyens adéquats pour favoriser la restauration de la végétation riveraine là où c'est nécessaire;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
 APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud appuie le Mouvement des Amis de la Rivière du Sud dans sa demande de subvention auprès du Ministère de l'Environnement et de la Faune.

INSCRIPTION AU CONCOURS VILLES, VILLAGES ET CAMPAGNES FLEURIS

ATTENDU QUE le concours provincial "Villes, Villages et Campagnes Fleuris" patroné par le Ministère de l'Agriculture se tiendra à l'été 1994;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
 APPUYE par monsieur Denis Blais,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud s'inscrit au concours "Villes, Villages et Campagnes Fleuris" du Québec pour 1994 dans la catégorie suivante: "Villages et Campagnes" qui regroupe une population se situant entre 1,000 à moins de 5,000 habitants.

QUE la Municipalité forme un comité d'embellissement responsable du concours local "Maisons Fleuries" et en informe le Ministère.

EXAMEN DE L'ETAT DE NOS CHEMINS

Monsieur le Maire demande au Conseil de l'autoriser à réserver les services de M. René Aubé (contremaître au Ministère des Transports depuis 14 ans) pour qu'il fasse un rapport détaillé sur l'état de nos chemins. Dans sa tâche, il incombera à M. Aubé d'identifier les besoins les plus urgents.

CONSIDERANT QUE monsieur René Aubé a une très bonne expérience dans la construction des chemins;

CONSIDERANT QU'il connaît très bien les chemins de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,

APPUYE par monsieur Denis Blais,

ET RESOLU QUE le Conseil donne le mandat à monsieur le Maire de rencontrer M. René Aubé afin de lui expliquer très clairement ce que la Municipalité attend de lui et que s'il le faut, pour plus d'explications, il vienne rencontrer en comité les autres membres du Conseil.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,

APPUYE par monsieur René Laflamme,

ET RESOLU QUE la séance soit ajournée.

La séance se termine vers vingt-deux heures et treize minutes.

Adopté unanimement

JACQUES DUMAS, MAIRE

YVES LAFLAMME, SEC.-TRES.

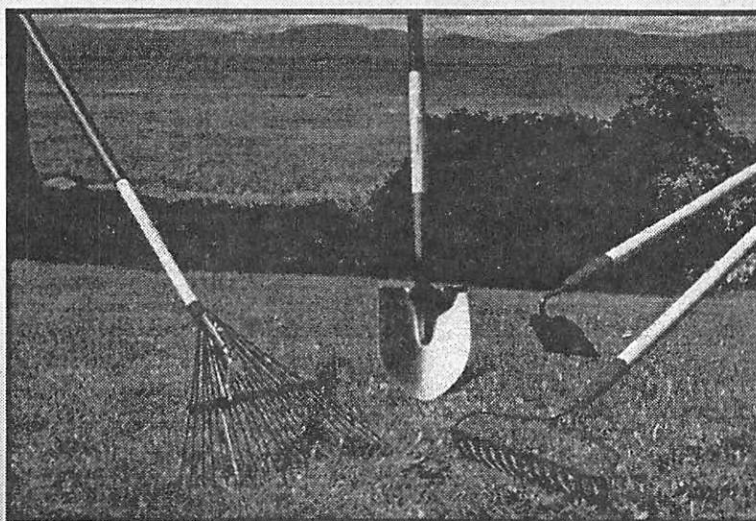
GAMME COMPLÈTE DE PRODUITS DE JARDINAGE AVEC MANCHE

COMFORT
★★★

Quand on a le goût de bien jardiner...

- Réduit la friction et prévient les blessures aux mains.
- Manche recouvert de caoutchouc mousse.
- Absorbe les vibrations.
- Permet de travailler confortablement sans porter de gants.

GARANT®



Illustrés: Balai à gazon, pelle ronde, binette à jardin, râteau à arceau.
Non illustrés: Cultivateur à 3 dents, pelle à jardin, pelle carrée, râteau à déchaumer, râteau à niveler.

LES IMMEUBLES

BENOIT CLOUTIER INC.

C O U R T I E R

BENOIT CLOUTIER

Grand Maître Vendeur

rés: (418) 248-9134

cell: (418) 248-7634

VENDU

Pas surprenant que l'on me fasse confiance...

J'effectue des ventes rapides et sans tracass!

248-2421

MOI... *je vends!*



Fonderie La Coulée Enr.

Fabrication de pièces en fonte:
de poêle, d'évaporateur
et de machinerie générale

1099, Rang Sud, St-Pierre, Cté Montmagny, QC G0R 4B0



Atelier du Poêle Montminy Enr.

Achat, Vente, Pièces
Réparations de poêle &
fornaises à bois

GERMAIN MONTMINY, prop.

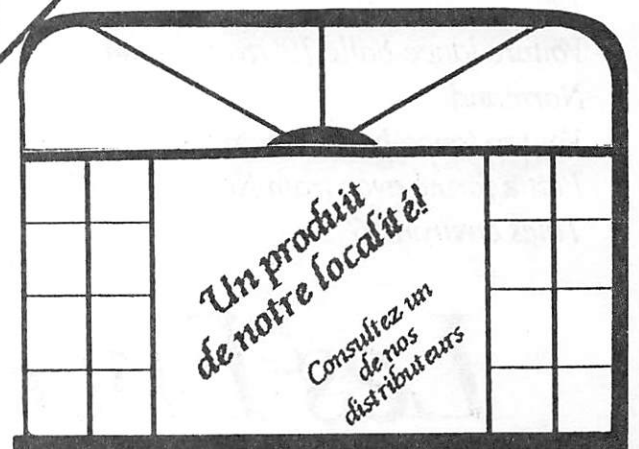
64, Chemin St-François, St-François G0R 3A0

Tél. Usine: 248-4991

Tél. Rés.: 259-7458



Fenêtres Montmagny Inc.

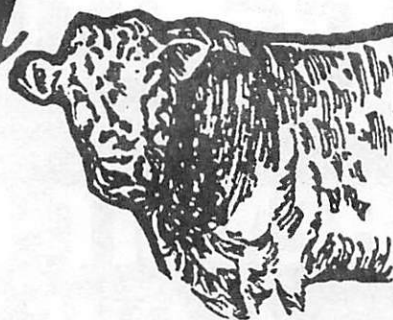


*Un produit
de notre localité!*
*Consultez un
de nos
distributeurs*

- FENÊTRES DE BOIS NATUREL OU RECOUVERTES D'ALUMINIUM • FENÊTRES TOUT UPVC
- FENÊTRES À CADRE DE BOIS ET VOLET TOUT UPVC
- PORTES D'ACIER • TERRASSE • PATIO

GRIZZLY - PANDA - MAKWA - BARIBAL - FLEXSIAMOIS

Encan



samedi le 7 mai 94

à 11 heures

sur la ferme de

Denis & Denise Boulet

268 ch. riv. sud St-François cte Montmagny

GOR 3A0 Tel: 259 7067

Machinerie:

Tracteur White # 700 (4 x 4) 2 sorties
d'huile avec vitesse rampante et cabine
Laurin

Set de chaînes à pignon

Tracteur Ford # 3000 avec pelle Allied

Presse à foin N-H #315 avec lance balle

Faucheuse Conditionneuse N-H # 479 (2
faux)

Fanneur Fahr 4 toupies

Râteau Deutz K-S

Moulin à faucher Ford sur 3 pts. avec
tourne broche

Épandeur à fumier N-H # 676 tandem, 2
rouleaux.

Voiture lance-balle tandem ridelle en fer
18'.

Voiture lance-balle 19' avec wagon
Normand

Voiture lance-balle avec ridelle de fer 16'

Platte forme avec train Normand 16'

Tôles environ 16'

Monte-balle 24' avec moteur

Herse 36 disques semi-portée

Herse tournante sur 3 pts largeur 9'

Semoir combiné J-D 15 disques sur pneus

Toupie à engrais chimique Victoria

Charrue 3 raies Hydrean semi-
automatique

Crible à grain

Génératrice Victoria 15000 watts

Attelage de travail, Sleigh à chevaux

Barneau à cheval attelage fine

Madrier 3" X 12'

barils à sirop neuf

150 piquets de cèdre

et autres articles de hangar trop long à
énumérer

Troupeau:

8 vaches Charolais Simmentale

2 taures saillies velant au printemps

1 taureau Holstein prêt pour le service

1 taureau Suisse prêt pour le service

1 taureau Hereford prêt pour le service

2 veaux

Les Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

*Pierre Boulet, encanteur

St-François, Montmagny

Tel: 418 259 7086
Fax: 418 259 2610

Tel: 418 248 6150



RÉJEAN CLOUTIER MASSOTHÉRAPEUTE**MASSAGE SUÉDOIS - BAIN TOURBILLON**

Nous traitons:

- Bursite
 - Tendinite
- Nerf sciatique
 - Mal de dos



Découpez

OBTENEZ

5,00\$de
rabais

Valide du 1 mai au 1 juin 1994

1 coupon par client

Membre de

l'Association des
Massothérapeutes
du Québec158, Ch. Morigeau
St-François, Cté Montmagny**Pour rendez-vous: 259-2569**Tous ceux et celles qui ont des
"petites annonces" à nous communiquer,appelez Jocelyne Roy
à 259-2114
ouenvoyez à
C.P. 321

St-François, Montmagny - GOR 3AO

Petites annonces**AMEUBLEMENTS**

Étagère de salon en mélamine ainsi que 2 petites tables. Mobilier de cuisine 4 chaises, en frêne massif, laqué noir et blanc. Le tout moderne et à l'état neuf. Information: Menuiserie Albert Proulx
Tél: 259-7454

LOISIR

Banc d'exercice avec haltères. Mélissa
Tél: 259-7454

PROMOPRIX**Pierre Martin**

534, Ch. St-François O.

St-François - GOR 3AO

TÉL.: 259-7728

Le retour du mois de mai signifie pour nous la fin du froid et le début des jours plus chauds, plus ensoleillés. Vite au soleil! la hâte de vous sentir réchauffés par les rayons du soleil vous fait-elle oublier les risques pour votre peau? Sachez que votre peau, elle, n'oublie jamais. Les dommages produits par le rayonnement ultra-violet s'ajoutent continuellement à ceux causés par les expositions précédentes. Au cours des dix dernières années, l'amincissement de la couche d'ozone a favorisé l'augmentation du pourcentage de rayonnement ultra-violet atteignant la terre, causant une augmentation des cas de cancer de la peau. Au Canada, l'an dernier, 50,000 nouveaux cas de cancer de la peau furent diagnostiqués, ce qui représente une augmentation de 50% par rapport à 1983.

Les dommages causés à la peau varient selon la source de rayonnement. Les rayons UVA pénètrent plus profondément dans la peau, détériorant les fibres d'élastine et de collagène ce qui entraîne les effets du photovieillement (apparition des rides, affaissement et épaissement de la peau). Les rayons ultra-violet à ondes longues utilisés dans les salons de bronzage accélèrent également le photovieillement, affaiblissent la fonction immunitaire de la peau, rendant l'organisme plus sensible aux infections. Ils peuvent aussi déclencher une photo-allergie chez les personnes prenant certains médicaments (anti-conceptionnels, diurétiques, etc.) quant aux rayons UVB, ils sont responsables des "coups de soleil". Il est très important de protéger l'épiderme contre ces rayons et plus particulièrement celui des enfants. En effet les dermatologues estiment que 80% des dommages causés par le soleil, surviennent avant l'âge de 20 ans. De plus, un enfant qui attrape aussi peu que trois coups de soleil accompagnés de cloques, court un risque cinq fois plus grand de contracter un mélanome.

D'autres facteurs contribuent à augmenter les risques de dommages causés par les ultraviolets. Citons par exemple l'heure du jour (10h à 14h), le vent, les surfaces qui réfléchissent les rayons augmentant notre exposition de 85% (neige, sable, eau). Enfin il y a notre type de peau; les personnes aux cheveux blonds ou roux ayant une peau blanche et les yeux bleus auront plus tendance à brûler qu'à bronzer et seront plus sujettes à contracter un cancer de la peau.

À la lumière de ces constatations il devient primordial que nous adoptions de nouvelles attitudes par rapport aux activités de plein air, soit la prise d'un maximum de mesures protectrices contre le soleil. Le mois prochain je vous entretiendrai sur ces mesures.

Pierre Martin, pharmacien

LIVRAISON GRATUITE



La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

POUR CERTAINES INSTITUTIONS
CE QUI EST IMPORTANT
C'EST VOTRE
CAPITAL
POUR NOUS CE QUI EST
CAPITAL
C'EST VOTRE
INTERET

**La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny**

Siège social
526, chemin St-François
Ouest
Saint-François (Québec)
GOR 3AO
Téléphone: (418) 259-7786
Fax: (418) 259-7787
LÉON JALBERT,
DIRECTEUR

Desjardins l'incroyable force de la coopération